

**SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE DU VENDÔMOIS**  
Ancien Tribunal • Quartier Rochambeau • BP 30023 • 41101 Vendôme cedex

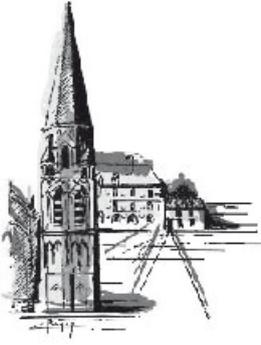
Année	Président	Vice-Président	Conservateur du musée	Secrétaire	Trésorier	Bibliothécaire
1862	Renou		Nouel	Launay		
1863	de Deservillers					
1864	de Saint-Venant					
1865	Renou			Chautard		Bouchet
1866	de Lavau					
1867						
1868	Launay			Hinglais		
1869	de Nadaillac					
1870	Chautard					
1871						
1872	de Vibraye			Roger		
1873	Normand			Abbé de Préville		
1874	de Rochambeau		de Maricourt	Beaussier		
1875	Nouel					
1876	de Rochambeau		Martellière	de Maricourt		Nouel
1877				Soudée		
1878						
1879	de Sachy					
1880						
1881						
1882	Launay					
1883						
1884						
1885	de Rochambeau					
1886						
1887				Nouel		Rabouin
1888	Isnard					
1889						
1890						
1891	de Rochambeau		Renault			
1892						
1893						
1894	de Saint-Venant					
1895						
1896						
1897	de Sachy					Colas
1898						
1899						
1900	de Saint-Venant					Colas, Bonheure
1901				Bonheure		Martellière
1902						
1903	Peltereau					
1904						
1905						
1906	de Saint-Venant					
1907						
1908						
1909	Peltereau		Letessier			Abbé Plat
1910						
1911						
1912	de Saint-Venant		Renault			
1913						
1914	de Saint-Venant		Renault	Bonheure		Abbé Plat
1915						
1916				(Vacant)		
1917						
1918						
1919						
1920	Peltereau		de L'Éprevier	de L'Éprevier		
1921						
1922						
1923	Abbé Plat					
1924						
1925						
1926	de L'Éprevier			Fouquet		
1927						
1928						
1929	Abbé Plat					
1930						Rondeau
1931				Mlle Trocmé		
1932	de L'Éprevier					
1933						
1934						
1935	Abbé Plat					
1936						
1937						

Année	Président	Vice-Président	Conservateur du musée	Secrétaire	Trésorier	Bibliothécaire
1938	Denizot					(vacant)
1939			Abbé Plat			Paumier
1940						
1941						
1942						
1943						
1944						
1945	Saillant		Portel			Valin
1946						
1947						Poulteau
1948						
1949	Fouquet			Hamelin		
1950						
1951			Chanoine Gaulandeu			
1952	Chanoine Gaulandeu			Courtois		
1953				Foussard		
1954				Legend		
1955	Fouquet					
1956						
1957	Chanoine Gaulandeu			Couvrat		
1958						
1959						
1960						
1961	Dattin					
1962						
1963						
1964	Chanoine Gaulandeu	Dattin	Chanoine Gaulandeu		Chrétien	
1965						
1966						
1967						
1968						
1969						
1970						
1971						
1972						
1973						
1974						
1975		Dattin, Arnould»			Lavige	Jeulin
1976			M <sup>me</sup> Sommier-Page	Aubry		
1977						
1978	Leymarios					
1979		Arnould				
1980						
1981	Despriée					
1982				Giraud, Bayle»		
1983						
1984	Leymarios		Mlle. Guilbaud			
1985		Couvrat, Despriée, Mesange»			Person	
1986	Rouillac			Pasquier	Aubert	
1987						M <sup>le</sup> Chidaine
1988						
1989						
1990						
1991						M <sup>le</sup> Chidaine, de Saint Salvy
1992		Couvrat, Mesange				
1993						
1994						
1995						
1996						
1997						
1998						
1999						
2000					Foreau	
2001		Mesange				
2002				Couvrat, M <sup>me</sup> Bourdin		
2003		Mesange, Diry				
2004		Diry, de Sachy				
2005						
2006						de Saint Salvy, M <sup>me</sup> Lancelin
2007				Couvrat, M <sup>me</sup> Lancelin		
2008		Diry		M <sup>me</sup> Lancelin, Couvrat		M <sup>me</sup> Lancelin
2009				M <sup>me</sup> Lancelin		Durand
2010						
2011						
2012	Diry	Ernisse		Haslé		

Présidents d'honneur : Arnould (1981), Leymarios (1987), Despriée (1992), de Sachy (2008), Couvrat (2008).

Secrétaire honoraire : Pasquier (2001).

Bibliothécaire d'honneur : de Saint Salvy (2008)



# SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE DU VENDÔMOIS

Ancien Tribunal, Quartier Rochambeau  
BP 30023, 41101 VENDÔME cedex  
Répondeur : 09.81.16.57.40. – Fax : 09.81.38.40.57  
Courriel : contact@vendomois.fr – Site internet : www.vendomois.fr

Fondée en 1862, reconnue (l'utilité publique en 1877, la Société Archéologique. Scientifique et Littéraire du Vendômois compte actuellement plus de 500 membres. Son champ d'action s'étend principalement, mais non limitativement, à l'arrondissement de Vendôme. Son but est d'étudier et de faire connaître le passé de notre région sa préhistoire et son histoire, son sol et ses monuments, sa littérature en un mot sa Culture.

Depuis plus d'un siècle elle tient deux séances publiques annuelles et gratuites dans le cadre prestigieux de la Porte Saint-Georges, privilège de la Société.

Elle édite un bulletin où sont recueillies les communications de ses membres : cette œuvre collective, d'une valeur irremplaçable, constitue aujourd'hui une bonne centaine de volumes. Le bulletin est en outre diffusé par le ministère de l'Éducation nationale à plus de 70 sociétés savantes.

Notre Société organise à chaque printemps des sorties d'intérêt historique et culturel dans des lieux le plus souvent inédits et fermés au grand public. Elle met à la disposition de ses membres une importante bibliothèque riche de plus de 12000 volumes, d'histoire locale régionale, et dans les domaines les plus variés. Elle détient des documents précieux pour les chercheurs. La bibliothèque est informatisée pour le fonds local et les tables (auteurs, matières) des bulletins depuis 1862.

Elle a fondé le musée de Vendôme où sont présentées de remarquables collections et elle continue d'entretenir des relations privilégiées avec le Musée.

Notre Société a plus que jamais l'ambition de continuer sa tâche et pour poursuivre et développer ses activités, elle serait heureuse de vous compter parmi ses membres. L'appartenance à la Société, moyennant une cotisation annuelle de 30 € (15 € étudiant) donne droit à :

- un bulletin format 21 × 29.7 cm, abondamment illustré ;
- l'entrée à tarif réduit au musée de Vendôme ;
- l'accès à la bibliothèque de la Société (ancien Tribunal. Quartier Rochambeau, les mercredis et vendredis de 14 h à 17 h) ;
- la participation aux diverses manifestations organisées.



## DEMANDE D'ADHÉSION

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Courriel : .....

à retourner avec  
votre règlement à :

Ancien Tribunal  
Quartier Rochambeau  
BP 30023  
41101 Vendôme cedex

**SOUHAITE ADHÉRER** à la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois, et vous prie de trouver ci-joint un chèque de 30 € (15 € étudiant).

à ....., le .....

SIGNATURE

## À LIRE ATTENTIVEMENT

---

### ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ :

Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois  
Ancien Tribunal, quartier Rochambeau - BP 30023 - 41101 Vendôme cedex.  
Téléphone : 09.81.16.57.40 – Fax : 09.81.38.40.57  
Courriel : [contact@vendomois.fr](mailto:contact@vendomois.fr) – Site internet : [www.vendomois.fr](http://www.vendomois.fr)  
Compte-chèques postal : La Source 665-33 J.

Cotisation annuelle donnant droit au bulletin de la même année : à partir de 30 € (15 € étudiant). Il est agréable au trésorier de remercier les adhérents qui majorent volontairement leur cotisation. Leur générosité nous est précieuse et nous exprimons à tous ceux qui peuvent nous aider ainsi notre profonde gratitude. Pour nos amis dont les cotisations ne sont pas recueillies à domicile, nous souhaitons que chacun ait à cœur de verser sa cotisation dès le début de l'année et prenne conscience du service qu'il nous rend en évitant des frais de poste de plus en plus onéreux. **En conséquence, l'envoi du bulletin sera différé lorsque la cotisation de l'année n'aura pas été acquittée.** Nous avons à envisager une augmentation constante des frais d'impression et d'acheminement postal. Nous pouvons les atténuer en augmentant le nombre de nos adhérents. Il serait souhaitable que chacun fasse un large effort de recrutement parmi les personnes qui pourraient s'intéresser à nos travaux. Il n'est pas concevable que notre Société, dont chacun reconnaît la vocation à couvrir le Vendômois, ne soit représentée dans certain canton que par UN cotisant !

## AVIS IMPORTANTS

---

Pour compléter ses collections, la Société accepterait avec reconnaissance le don d'exemplaires anciens du Bulletin (depuis 1862).

Les opinions émises au cours des communications ou publiées dans le Bulletin n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs. Tout article est strictement la propriété de l'auteur et de la Société. Tous droits de reproduction partielle ou totale sont formellement réservés. Tout travail remis à la Société pour être publié au Bulletin doit être dactylographié et porter indication des paragraphes, des sous-titres et de la ponctuation ; en bref, être définitif. Il doit être remis avec CD. Tout auteur d'article peut demander un tiré-à-part à ses frais. Dans ce cas, il sera de son intérêt de s'entendre directement avec l'imprimeur dès la première correction d'épreuves. Nul ne peut, individuellement ou collectivement, se réclamer de la Société Archéologique sans autorisation préalable. Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'une enveloppe affranchie pour la réponse.

### **La Société Archéologique vous remercie vivement de votre générosité**

---

Association reconnue d'utilité publique. En nous aidant, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux. **Particuliers** : vous pouvez déduire de votre impôt 66 % de votre don dans la limite de 20 % du revenu imposable. **Entreprises** : vous pouvez déduire la totalité de ce don de votre bénéfice imposable dans la limite de 3,25 % du chiffre d'affaires. Un reçu vous sera adressé sur simple demande.

IMPRIMÉ EN AVRIL 2012 SUR LES PRESSES DES  
ÉDITIONS LA SIMARRE À JOUÉ-LÈS-TOURS (FRANCE)  
DÉPÔT LÉGAL : 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2012

ISSN : 1153-2513